



26, rue Paul Mamert  
33800 Bordeaux / 0556689891  
[snuepaquitaine@gmail.com](mailto:snuepaquitaine@gmail.com)

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Bulletin académique N°49

17 décembre 2012

## Carte des Formations : Coup de Gueule !

Suite aux remontées de nos collègues, à nos différentes audiences (Rectorat, Région), à certains articles de presse où s'expriment des Proviseurs, nous avons maintenant confirmation que la Carte des Formations 2013-2014 n'a donné lieu, dans une dizaine d'établissements, à aucun dialogue social ! C'est grave. Ainsi, des fermetures ou des transferts de sections ont été négociés par la hiérarchie sans que les Collègues en soient informés. C'est le cas notamment en Gironde, les Landes et dans les Pyrénées Atlantiques. Dans ce dernier département, on constate même qu'un chef d'établissement se félicite quasiment du transfert d'une section de son établissement ...après avoir pourtant expliqué tous les avantages d'avoir une telle section dans son bassin de recrutement. Allez comprendre ! Il est vrai que ce n'est pas son poste qui est concerné ni sûrement son gamin ! Par contre la promotion...

**Au bout d'un moment, il faut dire stop à ces pratiques.** On s'étonne après que les profs et les élèves n'ont plus le moral. En ce qui concerne les profs, on les écarte bien souvent de tout... tout en restant responsables de tout ! Ils ne sont plus consultés sur les affectations ni sur la Carte des Formations, on leur dit souvent qu'ils doivent sur noter pour que les statistiques soient convenables et ils sont montrés du doigt si les résultats ne correspondent pas à la moyenne espérée...Ce sont eux qui sont pourtant en première ligne sans avoir la reconnaissance qui serait tout simplement légitime. Et en plus d'être profs, il faudrait qu'ils soient recruteurs, porteurs de projets, publicitaires, assistantes sociales...

Il est **URGENT** que le mot « dialogue social » retrouve toute sa signification. Il n'est plus possible d'apprendre entre deux portes que telle ou telle section va être supprimée ou transférée. Il n'est plus possible que le seul recours soit la grève pour faire entendre nos revendications. Dans ce domaine, nous attendons vraiment du changement !

## Grève des agents de service

Le SNUEP-FSU constate, 5 ans après le transfert des TOS aux régions, une dégradation de leurs conditions de travail. Il apporte son soutien aux TOS qui dénoncent ces conditions de travail et leurs salaires (pas d'augmentation hors les primes).

« Le jour où les manifestations et les manifestants arriveront devant l'Hôtel de Région, on aura gagné la décentralisation »

Alain Rousset le 15 octobre 2012, colloque sur ma décentralisation

**Pour s'opposer à cette dégradation les organisations syndicales (CGT, FO, UNSA et FSU) appellent à un rassemblement devant l'Hôtel de Région le lundi 17 décembre 2012 à 11h.**

# **Carte des formations : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional**

## **Séance plénière du 13 décembre 2012**

Suite à la demande du SNUEP-Bordeaux, Alain REILLER, le représentant de la FSU au CESER a introduit dans sa déclaration une partie sur l'enseignement professionnel :

« En Aquitaine, 13 000 élèves de collèges demandent de poursuivre leurs études en **enseignement professionnel public**. Or, seulement 8000 y trouvent une affectation par manque de capacité d'accueil entraînant toutes les conséquences désastreuses que l'on connaît, décrochage, incivilités... La FSU reconnaît les efforts considérables de la Région dans les LP mais pense qu'elle ne peut se défaire de ses responsabilités prises dans la carte des formations professionnelles. Elle ne peut rejeter la faute uniquement sur le Rectorat car elle est décisive dans les instances de régulation mises en place par l'acte II de la décentralisation comme le CAEN, CCREFP (ancien CORREF), PRDF.... Si ces instances ont du mal à fonctionner, posons-nous alors les bonnes questions sur la décentralisation !

Les professionnels de l'éducation – en LP mais aussi en lycée technologique- bien que très motivés, sont pour le moment dans le plus total désarroi quand à la politique menée vis-à-vis de leurs missions à l'intégration professionnelle des jeunes. A croire que tout est mis en place pour détruire le scolaire au profit de l'apprentissage et de sa main d'œuvre ! La FSU continue de mettre en garde le conseil régional sur sa politique de développement de l'apprentissage qui ne se fait qu'au détriment de la formation scolaire et de la formation publique. Je m'en suis déjà expliqué.

La FSU demande un vrai bilan partagé sur tous ces points, et est prête à s'associer à toute concertation. »

## **Loi d'orientation : la politique du pire pour l'enseignement professionnel**

Certaines propositions vont dans le bon sens : création des ESPÉ, introduction de la poursuite d'études des bacheliers professionnels, abrogation de l'apprentissage à 14 ans... Mais d'autres éléments sont très alarmants comme le pilotage par les régions des cartes de formations professionnelles ou de l'orientation.

## **La formation professionnelle initiale publique aux mains des régions ?**

Sous la pression des régions, le nouveau ministre souhaiterait aller plus loin dans la décentralisation en transférant aux régions de nouvelles compétences en matière d'orientation et de formation professionnelle.

Cette nouvelle étape impacterait les formations professionnelles, y compris celles sous statut scolaire dispensées dans nos LP, SEP, EREA et SEGPA. Le SNUEP-FSU reste opposé à tout nouveau transfert de compétences aux régions dans le domaine de l'éducation, de l'orientation et de la formation professionnelle initiale.

Les évolutions apportées à l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire risquent d'être pilotées essentiellement par les régions et le ministère du travail, en fonction de leurs seules préoccupations, notamment celle de l'employabilité immédiate, au détriment d'un enseignement de qualité et de la hausse des qualifications pour tous.

Nous nous opposons au transfert des cartes de formation aux régions qui ne pourra que conduire à des offres soumises essentiellement aux besoins locaux et immédiats, et notamment aux branches professionnelles. Ce transfert conduira aussi à renvoyer aux régions la gestion de la concurrence entre formation en apprentissage et formation sous statut scolaire dans une logique purement comptable.

## **Le développement de l'apprentissage aux niveaux V et IV ?**

Le ministère, dans cette même logique, voudrait continuer à développer le mixage des publics et des parcours dans nos LP avec entre autres les CFA publics, afin d'atteindre les objectifs du développement de l'apprentissage qu'il s'est fixés.

Nous constatons que les changements de politique éducative concernant les LP sont dignes de la politique du pire, au moment même où le gouvernement décide à nouveau de relancer l'apprentissage aux niveaux V et IV. Les régions, avec l'accord de l'État, poursuivent le développement du mixage des publics (scolaires, apprentis, stagiaires) dans une même classe et le mixage des parcours afin de maintenir l'offre de formation en apprentissage. Elles se tiennent prêtes à redévelopper les DIMA et donc l'apprentissage avant 16 ans, puisque le ministre décide de les maintenir pour les jeunes de 15 ans, remettant ainsi en cause insidieusement l'âge de la scolarité obligatoire.

## **La loi de refondation ne règlera pas les problèmes de l'enseignement professionnel public**

Ces orientations politiques vont à l'encontre de l'objectif de démocratisation du lycée et de la volonté affichée du ministère d'augmenter le nombre de diplômés et de réduire les inégalités scolaires qui sont fortement corrélées aux inégalités sociales. Ces éléments et la déclinaison régionale des objectifs assignés par la nouvelle loi d'orientation auront des conséquences néfastes en termes d'élévation du niveau de qualification des jeunes.

**Le SNUEP-FSU estime que les ouvertures et les fermetures de sections de formation professionnelle initiale doivent être décidées en fonction des besoins d'éducation et de formation des élèves, et non en fonction des « moyens disponibles » tel qu'il est proposé dans le projet de loi (article 16 bis).**

**Le SNUEP-FSU demande donc au premier ministre de réaffirmer le rôle national de l'EN dans le développement du service public de la formation professionnelle initiale, par un pilotage fort et par un plan de développement ambitieux de ces formations. Tout transfert de compétences concernant l'enseignement professionnel sous statut scolaire serait vécu par la profession comme une nouvelle dévalorisation de cet enseignement et donc un abandon.**

Les personnels de LP, SEP, SEGPA, EREA attendent une réelle ambition pour la formation professionnelle et une réelle revalorisation de leur métier et de leurs salaires.

Le SNUEP-FSU demande au premier ministre de mettre enfin en œuvre à travers la refondation de l'École, une politique ambitieuse pour l'enseignement professionnel public scolaire, pour ses élèves et pour ses personnels mais aussi pour la société.

**Intersyndicale de la Fonction publique :** Quatre organisations syndicales (CGT, Solidaires, CFTC et la FSU) réunies partagent la nécessité d'une intervention des agents de la Fonction publique notamment sur les questions d'emploi et de pouvoir d'achat (et journée de carence) pour obtenir des engagements du gouvernement. Nous avons donc évoqué la possibilité d'une journée d'action le 30 janvier dont les modalités seront ouvertes (grève, manifestations, rassemblements...) selon les secteurs. Les 4 organisations souhaitent que cette journée d'action se fasse dans le cadre unitaire le plus large possible mais sont malgré tout, prêtes, en tout cas au moins pour la CGT et la FSU (et vraisemblablement pour Solidaires mais qui a aussi une instance la semaine prochaine...) à faire quoi qu'il en soit cette action sur les bases indiquées.

## Compte rendu du GT barème intra du 11 décembre 2012.

Pour le barème, peu de changements par rapport à 2012, uniquement des ajustements avec reprise des éléments du barème inter. Ceci concerne les points : APV, fonctionnaires stagiaires, années de séparation.

Le calendrier de la fin d'année nous a été transmis ; il est à noter 2 choses importantes:

**\* il n'y aura plus de GT affectation sur poste, BMP, des TZR . Seul, un GT d'affectation sur rattachement administratif RAD en juillet.**

**\* Il n'y aura plus de GT d'affectation des contractuels, uniquement un GT « barème » au mois de juillet.**

Les nominations des TZR et des contractuels se feront « au fil de l'eau » (sic) à partir du 26 août 2013, avec mise à jour sur AIDOP (système d'informations des syndicats) 2 fois par semaine les mardis et jeudis.

**Les organisations syndicales ont été unanimes pour dénoncer cette grave atteinte au paritarisme. Ils ont demandé à la Secrétaire générale la tenue de ces GT.**

L'explication de la SG : les résultats des différents concours (concours classiques, concours réservés et nouveau concours ouvrant droit à un contrat en demi-service) devraient être tardifs et donc les affectations des lauréats ne se feraient qu'à partir du 16 juillet 2012, d'où d'après elle, les difficultés d'organisation !

Pour le SNUEP-FSU : VERDEYROUT Pierre ; MASSIAS Jean-Luc.

**Mardi 29 janvier 2013** : GT barème INTER et dossiers médicaux

**Mercredi 30 janvier 2013** : GT barème INTER et dossiers médicaux

**Mardi 14 mai 2013** : GT dossiers médicaux intra

**Jeudi 16 mai 2013** : GT barème mouvement intra

**Vendredi 17 mai 2013** : GT barème mouvement intra

## Bac pro en 3 ans : Une étude de l'Inspection confirme les mauvais résultats de la réforme / Café pédagogique

*"Il existe un différentiel moyen de 14% de réussite entre le parcours 4 ans et le parcours 3 ans," remarque le rapport officiel de l'Inspection générale de l'enseignement agricole sur les bacs pros de cette branche. Selon le rapport, l'écart entre les taux de réussite des candidats ayant suivi un parcours 3 ans et ceux ayant suivi un parcours 4 ans, concerne de façon indifférenciée toutes les spécialités de baccalauréat professionnel, avec néanmoins des valeurs très différentes, de 6,5% à 28,8%." En moyenne le taux de réussite serait passé de 90 à 83%.*

Le SNETAP-FSU souligne aussi le taux d'abandon entre première et terminale qui a sensiblement augmenté avec la mise en place du bac en 3 ans. Le syndicat demande " une remise à plat complète de la Rénovation de la Voie Professionnelle avec la mise en place à côté du dispositif 3 ans réformé, la possibilité d'un parcours 4 ans avec le retour d'un véritable diplôme de niveau V reconnu par tous pour ses valeurs éducatives et professionnelles."

## Conseil Supérieur de l'Education

En s'abstenant, le FSU ouvre la voie à la négociation sur les chantiers qui seront menés dans les prochains mois et le calendrier de travail. Priorité à l'école primaire, réforme du collège et du lycée, dont le lycée professionnel, éducation prioritaire, carte scolaire, orientation scolaire, évolutions des métiers et des pratiques professionnelles, formation, pilotage et administration du système éducatif, revalorisation des personnels et de leurs carrières... autant de sujets qui doivent aboutir à des mesures concrètes pour faire avancer un système éducatif marqué par des inégalités insoutenables.

L'Education est un enjeu primordial pour l'avenir de notre société et de la jeunesse. Le temps éducatif demande d'inscrire un projet dans la durée. Il n'y a donc pas de temps à perdre et la FSU est prête à s'engager, avec les personnels dans ces débats pour une politique ambitieuse au service de la réussite de tous les jeunes.

## Concours CAPLP : Session 2013

- ◆ Nombre global de postes offerts au concours **externe** : **1 601 (1357 en 2012)**
- ◆ Nombre global de postes offerts au concours **interne** : **166 (275)**
- ◆ Nombre global de postes offerts à l'**examen professionnalisé réservé** pour l'accès au corps des PLP : **1 188 soit 37,8 % des postes réservés**

Soit une augmentation de l'externe mais pas autant que supposé et nécessaire... Et une réouverture importante de l'examen professionnalisé, mais au détriment du concours interne ; or les conditions d'inscription ne sont pas les mêmes, et notamment la durée d'exercice exigée en tant que contractuel est de 3 ans pour l'interne et de 5 pour l'examen professionnalisé, ce qui risque d'éliminer certains candidats au CAPLP interne.

De plus aucun travail n'a été effectué sur les viviers et les parcours pour inciter les étudiants à s'inscrire dans les disciplines de l'enseignement professionnel (les CAPLP ont connu une très nette baisse d'inscription ces dernières années). Les problèmes de recrutement ne vont donc pas être résolus.

Pour la session 2013, les inscriptions aux concours ont été enregistrées du 29 mai au 19 juillet 2012 pour les concours externes et du 13 septembre au 25 octobre 2012 pour les concours internes

**Les professeurs stagiaires issus de ce concours seront dans la même situation que cette année. Ils bénéficieront que d'une décharge de service de 3 heures pour leur formation.**

## **SESSION 2014 DITE SESSION EXCEPTIONNELLE ou 2013-2 014 (Car elle se déroule sur 2 années )**

Les calendriers d'inscription et de passage des épreuves sont modifiés selon le schéma ci-dessous. Ce dispositif (transitoire en attendant l'application de la loi d'orientation pour la rentrée 2015) permet de passer le concours à partir du moment où l'étudiant est inscrit en M1 et, dès la rentrée 2013, de recruter les admissibles à hauteur d'au moins un tiers temps. Mais il présente plusieurs inconvénients : les étudiants devront à la fois préparer leur master 2 et leurs épreuves d'admission tout en effectuant un service d'enseignement (**en tant que contractuel 1/3 de service payé comme un 1/2**), cumul de charges que le SNUEP dénonçait déjà pour les stagiaires. Le risque de dichotomie entre le disciplinaire et la formation professionnelle est accru d'autant que les épreuves de concours ne seront pas modifiées.

**De plus, les professeurs stagiaires issus de ce concours seront place à plein temps (18h) et en pleine responsabilité devant élèves. Quelle formation et accompagnement leur sera proposé ???**

**Tout transfert de compétences concernant l'enseignement professionnel sous statut scolaire serait vécu par la profession comme une nouvelle dévalorisation de cet enseignement et donc un abandon.**

**Pour l'enseignement professionnel  
> Ne lâchons rien !**